



Medecin travail qui outrepatte ses droits

Par **zia6271**, le **16/09/2017** à **11:34**

Bonjour,rrrrUne collègue de travail "x" a divulgué à une amie, médecin du travail, nos problèmes dans l'entreprise. En fait, "x" nous harcèle, nous menace et nous mène la vie dure, elle a menacé notre directrice de la faire virée, elle s'est posée en victime auprès de son amie medecin du travailrrConcequence cette medecin a contacté notre direction qui a elle viré notre directrice et nous salariés nous subissons un examen approfondi de nos conditions de travail, hors toutes les salariés convoqués ont la meme réponse les victimes c'est nous et "x" qui est la délatrice la personne qui seme la zizanie au sein du groupe, devant ses faits la dite médecin a été dessaisi du dossierrrmais le mal est fait notre direction demande des comptes et une directrice a été licencié, pour moi il ne fait aucun doute que cette medecin du travail est intervenu par amitié envers "x" son amie moi je voudrais porté plainte contre cette médecin du travail pour avoir choisi d'écouter une seule voix et d'avoir créé un climat désastreux dans notre société comment faire pour la denoncer ???rnrnmerci